

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

8 Mai 1874.

Chronique générale.

On lit dans le *Constitutionnel* :

« Dans une des premières séances de l'Assemblée, M. Hervé de Saisy doit présenter de nouveau la proposition de dissolution qu'il a faite il y a six mois et qui fut alors repoussée.

» Dans les circonstances actuelles, cette motion peut donner lieu à des débats et à des incidents parlementaires d'une certaine gravité.

» M. Hervé de Saisy est membre de la droite ; il appartient à ce groupe de conservateurs qui, au nombre de 43, sont libres de tout engagement envers les différentes fractions monarchiques, et dont la réunion est présidée par l'honorable M. Pradié. »

Nous laissons au *Constitutionnel* la responsabilité de cette nouvelle, quoiqu'elle nous paraisse vraisemblable, puisque M. Hervé de Saisy a déjà une fois demandé la dissolution.

On ne peut se dissimuler que, dans les circonstances présentes, en face de la discussion des lois constitutionnelles, une pareille proposition aurait une incontestable gravité. Beaucoup de députés, qui l'ont repoussée jusqu'ici, pourraient la voter sous le sentiment de l'impuissance de la Chambre.

Plusieurs conseils généraux se sont préoccupés, dans leur dernière session, du renouvellement de la moitié de leurs membres. Ils ont émis le vœu que les élections eussent lieu avant l'expiration de la troisième année, c'est-à-dire avant le mois d'août prochain.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES PÊCHES DE MONSEIGNEUR

NOUVELLE.

(Suite.)

Un matin, Berthe, la nourrice d'Odyle, s'étant furtivement introduite dans le verger, poussée par l'espoir d'y découvrir quelque fruit succulent dont elle pût humecter les lèvres desséchées de sa jeune maîtresse, aperçut, à demi caché sous les feuilles, un fruit à elle inconnu, teinté de carmin et velouté. C'était la première pêche mûre qu'eût produite cette année le précieux arbrisseau étalé sur le mur blanchi, en regard du soleil levant.

Cédant à l'inspiration, la nourrice ne s'inquiéta pas du courroux de Monseigneur, qui ne pouvait manquer de lui demander compte du droit qu'elle s'arrogeait de cueillir un fruit sans sa permission ; elle détacha la pêche du rameau qui la soutenait, et, la

Ce vœu nous semble conforme à l'esprit et au texte de la loi.

Quand la loi porte que ces élections auront lieu tous les trois ans, elle entend évidemment parler de trois années de session, c'est-à-dire du vote de trois budgets départementaux. Or les conseils actuels ont voté les trois budgets en 1871, 1872 et 1873.

Si, la première année, la session n'a eu lieu qu'en octobre 1871, c'est qu'à cause des événements cette session était en retard. Elle devait être celle du mois d'août.

D'après la loi interprétée par le bon sens et non dans un esprit étroit, le mandat des conseils généraux expire donc avant la session du mois d'août prochain ; et c'est avant cette session que devraient se faire les élections nouvelles.

Tout le monde au reste l'entend ainsi. On se souvient qu'au moment où le cabinet demanda la prorogation des conseils municipaux jusqu'au 1^{er} janvier 1873, plusieurs orateurs parlèrent des conseils généraux pour lesquels ils redoutaient une pareille mesure, et ils exprimèrent tous, sans être contredits, l'opinion que les élections devaient avoir lieu avant le mois d'août.

Personne alors ne songeait à interpréter la loi dans un sens judaïque et à reculer les élections jusqu'en octobre.

Tel nous paraît être le vrai sens de la loi.

L'Agence Havas dit qu'on donne les renseignements suivants sur l'ordre probable des premiers travaux de la Chambre à la prochaine session.

Le jour de la rentrée, mardi prochain, M. de Broglie déposerait sur le bureau de l'Assemblée le projet de loi sur la Chambre haute, et M. Magne le projet d'impôts nouveaux pour l'équilibre du budget de 1874.

Le premier projet serait renvoyé à la Commission des Trente et le second à la Commission du budget.

On commencerait alors la première délibération sur la loi électorale, puis la Commission du budget ferait son rapport sur le projet financier.

plaçant dans une petite corbeille, elle se dirigea, heureuse de son larcin, vers la chambre d'Odyle. Le chapelain était assis au chevet de la malade.

— Ma fille, lui disait-il, la goutte d'eau creuse le roc ; le regard caressant et les douces paroles d'un enfant finissent toujours par pénétrer dans le cœur d'un père. Pour vous assurer que l'avenir justifiera mes paroles, je vous ordonne de vivre.

Au même moment, la nourrice parut ; elle tenait à la main le fruit audacieusement dérobé dans le verger, et, rayonnante d'espoir, elle l'offrit à la malade. Celle-ci eut un éclair de joie dans les yeux, et, avec l'empressement de la convoitise, elle porta la pêche à ses lèvres. Soit l'impression produite par les paroles du chapelain, soit l'influence rafraîchissante du fruit savoureux, à partir de cette heure, Odyle reprit peu à peu quelques forces. Au bout d'une semaine, déjà convalescente, elle allait, soutenue par sa nourrice, respirer dans le verger l'air salubre qui la rendait de plus en plus à la vie.

Pendant ce temps, la Commission des Trente examinerait le projet de la seconde Chambre.

S'il faut en croire les on-dit de plusieurs journaux parisiens, la loi sur la presse que le gouvernement prépare ne modifiera pas les conditions de dépôts et autres prescriptions actuelles, mais le nombre des pénalités serait augmenté et le cautionnement porté de 24,000 à 50,000 fr. Par contre, l'autorisation préalable ne serait plus exigée.

M. le maréchal de Mac-Mahon est rentré à Paris mercredi matin, à cinq heures et demie, par la gare d'Orléans, dans l'incognito le plus absolu.

Le Président de la République était accompagné du personnel de sa maison qui l'a accompagné dans son voyage à Saumur, et de ses aides-de-camp.

Il s'est rendu directement au palais de l'Élysée dans une voiture fermée.

À la gare, aucun préparatif n'avait été fait pour son retour.

À midi, le Président de la République était déjà en cérémonie.

Il assistait, comme premier témoin, au mariage de M. le comte de Saint-Sauveur avec M^{lle} de Biron, mariage qui a été célébré à la mairie du septième arrondissement.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux nouveaux époux, à midi et demi, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillois.

Raspail père, l'ex-séminariste d'Avignon, l'ex-professeur au collège Stanislas, le dieu du camphre, le savant, qui serait peut-être une de nos gloires nationales si la vanité et la fièvre de la politique ne l'avaient pas arrêté en chemin, le vieux Raspail, enfin, vient de comparaître devant la cour d'assises de Seine-et-Oise, par suite de la cassation de l'arrêt de la cour d'assises de la Seine qui l'avait condamné à deux ans de prison.

On sait pourquoi cet arrêt a été cassé. La cour, oubliant les amnisties dont Raspail a bénéficié, l'avait considéré à tort comme récidiviste. On se souvient aussi que cette condamnation avait été motivée par la publication d'un almanach, l'*Almanach Raspail*, traitant de matières politiques.

La cour d'assises de Seine-et-Oise a été moins sévère à son égard que celle de Paris : elle l'a condamné seulement à un an de prison.

Plusieurs de nos confrères de Paris ont mis en circulation une grosse nouvelle dont nous nous faisons tout simplement l'écho : Il ne s'agit rien moins que de la révocation de l'édit de 1860, octroyant aux théâtres et cafés-concerts la liberté dont ils ont si étrangement abusé !

Cette révocation a été demandée, en haut lieu, par quelques artistes, plus soucieux de leur art que les directeurs qui les emploient, et a, paraît-il, été accueillie avec beaucoup de bienveillance.

On a engagé les promoteurs de cette demande à présenter un rapport détaillé, spécifiant les arguments qu'ils avaient développés et à faire suivre ce mémoire du plus grand nombre possible de signatures.

NAUFRAGE DE L'Amérique.

Le *Journal du Havre* publie la lettre suivante :

Havre, 24 avril.

Monsieur,

J'ai lu dans votre journal du 23 courant un article relatif à l'abandon de mon navire. A ce sujet, vous saviez que des enquêtes ont été prescrites. Dès lors, il eût été plus généreux et plus équitable de votre part d'en attendre le résultat.

Vous n'en avez pas jugé ainsi.

Je vous avoue que cela me surprend, comme cela n'aura pas manqué de surprendre les lecteurs impartiaux de votre journal. J'ai eu l'honneur, monsieur le rédacteur,

chaleur.

Le jardinier qui avait donné ses soins intelligents au pêcher de Monseigneur fut libéralement récompensé, mais soumis à des devoirs plus multipliés pour sauvegarder de tout dommage l'arbrisseau, dont tous les fruits devaient être exclusivement réservés à Odyle qu'il avait sauvée. Il passait son temps à tresser des abris de paille, à les placer en prévision d'une gelée blanche, et à les enlever dès que le soleil dardait ses rayons sur le mur récrépi. Tantôt il s'agissait de lutter contre la chenille qui souille les fruits de sa bave ; tantôt contre les abeilles qui en pompent la poussière fécondante ; il fallait aussi les défendre contre le vent qui les secoue, contre l'oiseau qui les picote et les entame à coups de son bec avide. Le malheureux jardinier en perdit si complètement le sommeil et l'appétit, que le comte Ulric, le prenant en pitié, décida qu'il serait créé un emploi de surveillant du verger, chargé d'y monter la garde chaque nuit. Au bout d'un an de service, les deux premiers titulaires moururent à la peine ; leur successeur, pris

de me rencontrer avec vous, dimanche dernier, à Paris; c'est moi qui vous ai appris le sauvetage si inattendu de l'Amérique. Je regrette vivement que l'idée ne vous soit pas venue de m'entretenir alors de la situation nouvelle que cette circonstance me créait; je me plais à croire que mes explications eussent quelque peu modifié votre opinion.

Quoi qu'on puisse dire, la journée du 14 avril m'avait placé dans une situation terrible; j'y ai fait face avec un calme qu'on ne démentira pas. Mais, à un moment donné, il fallut bien prendre une décision, et je m'en rapporte à la compétence des personnes présentes pour en apprécier encore toute l'opportunité; il est toujours facile, ainsi que vous l'avez dit vous-même, « de gagner la bataille après coup. »

Dans cette réponse sommaire, que je vous prie de vouloir bien faire insérer dans votre journal de ce jour, je n'insisterai que sur le point suivant: aucune panique ne s'est produite à bord parmi les officiers ou les hommes de mon équipage; la décision suprême fut prise parce qu'elle était unanimement considérée comme une mesure indispensable de salut commun; elle fut exécutée dans un ordre parfait.

Dans ces tristes conjonctures, une seule consolation me reste, elle est immense: c'est d'avoir conquis l'estime et la gratitude des nombreuses personnes dont l'existence m'était confiée. En pareille occurrence, les amis s'affirment et les malveillants se découvrent; c'est dans l'ordre.

Je remercie les uns et je plains les autres. Veuillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de mes sentiments distingués. ROUSSAN.

Nouvelles extérieures.

ESPAGNE.

6 mai.

Notre silence de ces trois derniers jours, quoique très-pénible, était forcé. Notre voix se serait perdue au milieu des cris de joie de nos ennemis et des accents de défaillance de nos amis.

Proclamons bien haut que la retraite, presque sans combat, de l'armée carliste qui assiégeait Bilbao ne peut avoir que deux causes:

Un mouvement stratégique concerté entre le roi et ses généraux;

L'impossibilité de défendre, contre une artillerie puissante et une double armée trop nombreuse, la ligne trop étendue de Balmaseda et Somorostro.

Encore quelques jours et nous pourrions apprécier, s'il y a lieu, les effets de la première cause; quant à la seconde, il suffit de jeter les yeux sur la carte des environs de Bilbao, et de se rappeler que les maréchaux Serrano et Concha ont concentré là toutes les ressources militaires de l'Espagne, pour trouver à la fois sage et nécessaire la retraite de l'armée carliste.

Nous disons retraite, parce qu'il n'y a pas eu de défaite.

Somorostro ne figurera dans l'histoire des

guerres civiles d'Espagne que par deux défaites:

Celle de Moriones, le 25 février;

Celle de Serrano, les 25, 26, 27, 28 mars.

Le roi Charles VII n'a combattu, les 28, 29 et 30 avril, que juste assez pour retirer toute son artillerie, y compris celle de siège, toujours difficile à transporter, et Sa Majesté peut dire avec orgueil:

« Je n'ai pas perdu un seul canon, un seul prisonnier; je n'ai pas même abandonné un seul blessé. »

Les bataillons navarra, biscayens, castillans, guipuzcoains, qui, depuis trois mois, ont battu à Maneru, Monetarra, Somorostro, les meilleures troupes républicaines, sont intacts et ne tarderont pas à les battre de nouveau dans les positions où ils les attendent et où leur artillerie Krupp ne pourra pas fonctionner aussi facilement que ces jours derniers.

Nous ne comprenons ni la joie de nos ennemis ni la tristesse de nos amis.

En 1835, l'armée carliste dut, aussi, lever le siège de Bilbao; l'illustre Zumalacarre-guy y trouva une mort glorieuse, comme celle que viennent d'y trouver les généraux Andechaga, Ollo, Radica.

Eh bien! la guerre de Charles V n'en continua pas moins jusqu'en 1840, et si la quadruple alliance n'avait pas prodigué ses millions et ses légions à l'innocente Isabelle, et n'avait pas acheté Maroto, la dynastie de l'auguste grand-père de Charles VII aurait épargné à la patrie de Charles-Quint les mariages espagnols, ces *pronunciamientos* qui ont scandalisé l'Europe, l'humiliation du règne éphémère de don Amédée, enfin une faillite chaque jour plus imminente.

Citons encore un exemple récent pour rassurer l'impressionnabilité contemporaine.

Il y a deux mois, Moriones, après une marche forcée et dangereuse, débloquait Tolosa aux applaudissements des anti-carlistes; or, quatre jours après, il était obligé de fuir par mer et, le même mois, le roi Charles VII faisait son entrée triomphale dans cette ville, abandonnée sans coup férir par les républicains.

Ce même fait pourrait bien se renouveler à Bilbao, pendant que Serrano essaie en vain, à Madrid, de concilier les éléments radicaux et conservateurs du ministère du 3 janvier.

En effet, le dernier replâtrage Topete ne tient plus et la lutte est chaque jour plus menaçante entre les drapeaux républicain et serraniste du gouvernement. Nous disons serraniste, parce que nous ne voulons croire ni au projet d'une nouvelle candidature prussienne, ni au projet d'une restauration alphonsiste. Pourtant, les relations entre les hommes du 3 janvier et le prince de Bismarck sont plus que cordiales, et on parle beaucoup de celles plus qu'intimes du palais Basilewski avec quelques-uns des chefs coalisés de Cadix. Pour nous, l'ancien régent préférera un septennat espagnol à un *mea culpa* isabelliste, monter que descendre.

Quoi qu'il en soit, l'armée républicaine ne saurait rester longtemps à Bilbao et dans ses environs.

une nuit en flagrant délit de sommeil, fut puni, puis honteusement chassé.

Quatre années s'étaient écoulées depuis que les fruits de l'Arbre de la santé avaient ranimé la douce enfant qui s'en allait de vie à trépas, quand le châtimement d'un vieux serviteur amena pour remplacer celui-ci Hans Steinbach au château de Ferrette.

Le comte Ulric voulait pour cet important emploi un serviteur à la fois vigilant et robuste, sévère pour lui-même et sans pitié pour les autres. Lorsqu'il eut reçu les confidences du dernier postulant, il jugea que l'homme qui, pour une légère désobéissance, avait chassé sa femme près de devenir mère, était bien le gardien implacable qu'il lui fallait.

III.

A l'ouest du manoir seigneurial et dans la direction des hameaux de Winkel et de Lirgdorff, on trouve un pauvre village: c'est le vieux Ferrette, berceau primitif du comté. Dépossédé de ses immunités et privilèges par suite de l'érection du château d'en haut,

qui devint le séjour des comtes suzerains, le vieux Ferrette se trouva réduit à une condition misérable. Les mesures, faites de terre pétrie et n'ayant pour charpente que des branches d'arbre à peine dégrossies à la hache, ne se tenaient pour la plupart debout que grâce à l'appui qu'elles se prêtaient l'une à l'autre. Ceux qu'abritaient ces toits de chaume, çà et là percés à jour, avaient à souffrir de toutes les intempéries des mauvaises saisons, ainsi que de toutes les privations qu'impose la misère. L'ancien chef-lieu du comté, comparé au nouveau dont il était voisin, semblait un haillon mal attaché au manteau armorié du puissant maître de Ferrette. Le comte Ulric dédaignait de passer par ce village, où presque partout le pain manquait dans la huche et le feu dans l'âtre. Quand le hasard le mettait sur la route du vieux Ferrette, il revenait sur ses pas et faisait un détour afin de l'éviter. Il redoutait d'en respirer l'air, comme si l'extrême pauvreté eût été aussi contagieuse que le mal des ardents.

Contrairement à son père, c'était de pré-

L'un des deux:

Ou elle commet l'imprudence de pénétrer dans les provinces basques, et elle sera battue; ou elle se fractionne pour arrêter les progrès des carlistes de la Catalogne, de Valence, de l'Aragon, etc.

Dans les deux cas, le roi Charles VII recommencera le siège de Bilbao.

Nous recevons à l'instant de son état-major des nouvelles du 3, et nous pouvons garantir le dévouement, plus encore, l'enthousiasme des volontaires pour se mesurer le plus tôt possible avec les républicains.

Le roi Charles VII, dans les provinces basco-navarraises; son frère l'infant don Alphonse dans celles de la Catalogne; le vieux général Palacios à Valence, et l'intrépide général Marco dans le haut et le bas Aragon, avec leurs 70,000 hommes, 2,000 chevaux et 60 canons, sont plus disposés que jamais à pousser vigoureusement cette seconde guerre d'indépendance, entreprise il y a quinze mois au nom de Dieu, patrie, roi, et dont les rapides progrès et les triomphes incontestables ont fait l'admiration de l'Europe. LARZAT.

Nouvelles militaires.

Il est question de créer un nouveau grade dans l'état-major général: celui de général commandant de corps d'armée. La France est le seul pays où cette distinction n'existe pas, et c'est une lacune qui peut, à un moment donné, en campagne surtout, donner lieu à de regrettables conflits d'autorité.

On va très-prochainement expérimenter pour la première fois le nouveau système de la mobilisation de l'armée réglée par la nouvelle loi.

Cet essai doit se faire dans le ressort du 6^e corps d'armée, comprenant les départements suivants: Marne, Meuse, Ardennes, Aube, Vosges, Meurthe-et-Moselle. Troupes mobilisées, partie active et réserves, seront réunies au camp de Châlons.

On ne parle pas encore de ce qui se fera dans nos départements de l'Ouest.

La loi du 5 janvier 1872 a autorisé la mise en retraite des officiers à vingt-cinq ans de services. Profitant de cette faculté de quitter le service, plus de 2,000 capitaines demandèrent aussitôt à quitter l'armée. Il s'en suivit une désorganisation des cadres de beaucoup de régiments, qui perdirent ainsi leurs meilleurs officiers. Rien qu'en 1872, on dut faire 515 promotions de capitaines.

On annonce que le ministre de la guerre a l'intention de déposer un projet de loi tendant à revenir aux anciennes règles, afin de couper court au danger qui menace notre armée par suite de l'affaiblissement des cadres.

Plusieurs officiers supérieurs viennent d'être chargés, par ordre du ministre de la guerre, de visiter les lycées de province pour

s'assurer de l'état d'avancement des élèves dans l'instruction militaire.

Pour éviter des frais de déplacement onéreux, chaque lycée sera visité par un officier de la garnison, qui adressera son rapport au général commandant la subdivision.

Chronique locale et de l'Ouest.

Le directeur du *Journal d'Angers*, M. Félix Ribeyre, qui était mardi à Saumur, a fait un compte-rendu très-pittoresque du séjour du maréchal de Mac-Mahon dans notre ville. Nous ne pouvons résister au désir de lui emprunter plusieurs passages:

«... De très-bonne heure, dit M. Ribeyre, la population saumuroise a été réveillée par le bruit du canon.

» A sept heures, une escorte composée d'une brigade de gendarmerie, ayant en tête le capitaine commandant, est venu chercher le maréchal à l'hôtel Budan, où il était descendu, n'ayant voulu déranger personne, et bien que le général Thornton, commandant l'Ecole, eût été heureux de le recevoir dans son élégant hôtel de la place du Chardonnel.

» Deux cavaliers, pistolet au poing, ouvraient la marche. Puis venait le maréchal en grande tenue, portant le grand cordon de la Légion d'Honneur, monté sur un magnifique cheval dont la selle était en velours rouge cramoisi avec crêpines d'or, aux armes du maréchal.

» A sa droite, se trouvait le général du Barail, ministre de la guerre. Ensuite venait le général Thornton, commandant l'Ecole de cavalerie, et le général Bouthier, commandant la subdivision de Maine-et-Loire.

» Les écuyers de l'Ecole de Saumur dans leur élégante et grande tenue, culotte blanche, le tricorne en bataille, la tunique noire aux pans relevés et montés sur de superbes chevaux, venaient ensuite. Enfin, l'escorte d'honneur était complétée par un piquet de cinquante cavaliers, commandé par un lieutenant de cuirassiers.

» Le cortège s'est dirigé vers l'Ecole de cavalerie, passant par la place de la Bitange, rue d'Orléans et rue Beaurepaire. Sur tout le parcours et malgré l'heure matinale, une foule assez nombreuse attendait le maréchal et lui a fait un accueil sympathique.

» Dans la cour d'honneur de l'Ecole, les troupes étaient rangées en bataille, mais à pied, ce qui enlevait un peu de l'éclat de cette tête militaire. Les troupes étaient sous le commandement du colonel Castagnier, commandant en second l'Ecole de cavalerie. Elles étaient placées dans l'ordre suivant:

» Devant le pavillon central, les divisions d'officiers élèves. A droite, l'état-major de l'Ecole, à gauche la gendarmerie de la garde de Paris, les lieutenants d'instruction et les vétérinaires.

» A l'aile droite les divisions des sous-officiers d'instruction, à l'aile gauche les cavaliers élèves et l'infanterie.

» Faisant face au pavillon central se

visites au vieux Ferrette, était une femme encore jeune, pâle et malade, qui demeurait dans une des dernières masures à l'extrémité du village. Elle vivait là avec sa fille, une enfant âgée d'une douzaine d'années. On ne savait rien du passé de la mère, que l'on supposait veuve. La régularité de sa vie, l'expression d'honnêteté dont sa physionomie était empreinte, sa piété évidente, sans apparence d'affectation, inspiraient le respect et l'intérêt. Quant à l'enfant, brune fillette, robuste pour son âge, elle s'attirait la première vue la sympathie par la franchise de son regard et la douceur de son sourire. Certes, ainsi que toute créature humaine en pays chrétien, celle-ci avait un nom de baptême écrit dans le calendrier; mais les gens de Ferrette, la voyant passer, rapide comme un chevreuil, à travers bois, franchir les fossés et les ruisseaux, sauter d'une roche à la roche voisine avec audace et légèreté, donnaient à la fille de la soi-disant veuve le nom de la fée des bords du Rhin, qu'elle leur rappelait par ses goûts et par ses habitudes.

Parmi les pauvres gens que la fille du comte Ulric aimait à rencontrer dans ses

(La suite au prochain numéro.)

trouvaient les cavaliers d'arçonnerie, de maréchalerie et le dépôt de remonte.

» L'ensemble de ces divers corps présentait un très-beau coup d'œil et a paru frapper le maréchal au moment où il est entré au grand trot dans la cour d'honneur, suivi de son état-major.

» Le maréchal s'est dirigé vers la droite et a passé rapidement devant les lignes, puis a mis pied à terre pour passer en détail la revue des divers corps. Le Président, entouré des généraux, a adressé la parole avec grande affabilité à plusieurs officiers, sous-officiers et soldats. Il ne faut pas oublier que l'École renferme plusieurs fils de généraux et anciens compagnons d'armes du maréchal.

» Puis le défilé a eu lieu dans un magnifique ensemble. On remarquait surtout les spahis, dont la magnifique tenue : burnous blanc et rouge, large pantalon bleu, bottes molles et la tête entourée du turban algérien, tranchait sur l'ensemble des autres uniformes.

» Cette revue passée par une matinée superbe et par un beau soleil de mai, avait attiré beaucoup de spectateurs et a paru satisfaire vivement le maréchal. Ajoutons que l'École de Saumur, ayant en face le vaste terrain du Chardonnet, avec ses grands manèges, ses superbes écuries et les belles prairies qui l'entourent, offre à l'œil un site ravissant, et, quoi qu'on en ait dit, il serait difficile de trouver ailleurs des conditions plus favorables pour notre grand établissement de cavalerie.

» Après la revue, le maréchal de MacMahon a voulu visiter en détail l'École et a examiné avec attention les chambres des officiers, sous-officiers et soldats. Ces chambres, nous parlons de celles des officiers, sont décorées pour la plupart avec un goût très-artistique et il ne serait pas difficile d'y trouver des tableaux de valeur. Le maréchal a cependant tenu à visiter une chambre d'officier avec l'ameublement réglementaire et l'a trouvée suffisante..... »

Plus loin, à propos de la réception des autorités, le *Journal d'Angers* place un incident digne d'être mentionné :

« M. Tessié de la Motte, le digne maire des Rosiers qui, comme on le sait, est aveugle, avait tenu à honneur de venir saluer le maréchal. En se présentant il lui a dit : « Je suis heureux de saluer le grand patriote dont le frère était un de mes meilleurs amis. » Le maréchal, en le remerciant, lui a tendu la main. M. Tessié de la Motte, ne pouvant voir ce mouvement, ne répondait pas à l'avance du maréchal. Alors, une personne qui se trouvait près du maréchal de MacMahon lui a fait remarquer que le maire des Rosiers était aveugle. Le maréchal s'est alors avancé et est allé prendre la main de M. Tessié de la Motte qu'il a pressée affectueusement. »

Après avoir raconté la visite chez M. Fuzellier, la même feuille poursuit en ces termes :

« Mais le maréchal n'en avait pas fini avec l'École de cavalerie. Il est revenu de nouveau pour visiter en détail la maréchalerie, l'installation si remarquable et si curieuse de l'arçonnerie, enfin, les vastes et belles écuries. Dans les ateliers de la maréchalerie, M. le commandant vétérinaire a expliqué au maréchal, qui l'écoutait avec beaucoup d'attention, les diverses variétés du fer à cheval et la distribution du travail de cette partie de l'École. Tous les ouvriers étaient là groupés autour de l'enclume, et c'était un spectacle original que la vue des brillants uniformes auprès des forges et dans ces salles noircies par la fumée.

» Quant aux écuries, ce sont de véritables palais décorés avec un goût exquis par l'esprit ingénieux de nos soldats. Rien n'y est négligé pour le confort des chevaux auxquels on ne refuse même pas de beaux rideaux rouges. »

M. Ribeyre donne aussi le menu du dîner et termine ainsi :

« En fidèle reporter, nous devons constater que le maréchal n'a pas touché aux perdreaux — gibier prohibé par ce temps de fermeture de la chasse — et même il a paru craindre que ce mets, fort apprécié du reste par ses invités, n'excitât la verve critique des journalistes. Ce serait bien injuste, car on sait qu'on a inventé un système pour les conserver de perdreaux, ce qui permet de servir en tout temps ce gibier parfumé. Nous

ne serions pas étonné même que M. Martin, l'aimable propriétaire de l'hôtel Budan, eût gardé comme pièces de conviction les boîtes qui renfermaient les perdreaux servis mardi sur la table du maréchal. Avis à nos confrères de Paris qui chercheraient noise au menu du dîner de Saumur. »

Les courses de Nantes auront lieu le dimanche 31 mai et le jeudi 4 juin 1874.

Les travaux de construction du pont de Port-Boulet sur la Loire ont été adjugés le 2 mai, à la préfecture d'Indre-et-Loire, au profit de M. Genève, entrepreneur de travaux publics à Tours, moyennant un rabais d'un centime par franc.

On lit dans l'Espérance de Nantes :

Un cas terrible d'hydrophobie vient de se produire dans la commune de Grandchamp. La nommée Marie Verger, âgée de 22 ans, native de Saffré et domestique à Curette en Grandchamp, avait été, le 25, mordue par un chien enragé. La frayeur était grande alors; il était mention de la présence de chiens enragés dans le pays. Plusieurs chiens furent mordus et abattus. Mais l'accident de Curette vint redoubler la frayeur.

Au moment où cette fille voulait ramener ses vaches de la pâture, un petit chien noir se jeta sur elle, la mordit à la main et laissa sur ses vêtements une certaine quantité de bave et d'écume qui tombait en abondance de sa gueule. Aussitôt après, l'animal se sauva dans les bois de Launay, tandis que la domestique effrayée et comprenant son malheur vint en avertir sa maîtresse. Une battue fut immédiatement organisée, mais on ne put découvrir l'animal enragé ! Pendant ce temps Marie Verger fut conduite à Sucé, chez M. Marre, médecin de la localité, qui cautérisa les plaies. L'animal avait enfoncé profondément cinq dents, trois d'un côté et deux de l'autre. L'opération faite avec un fer rouge fut supportée par la malade avec beaucoup de patience. Le médecin lui donna également quelques autres remèdes. Le lendemain elle voulut aussi consulter une autre personne qui lui fit prendre du plantain d'eau, remède réputé infallible.

Rassurée par ces différents remèdes, cette fille ne craignait plus les suites de cet accident; elle est d'un tempérament peu impressionnable, son imagination paraît peu développée; il semblait qu'il n'y avait rien à craindre.

Mais dans ces derniers temps son sommeil est agité : elle ne rêve que chiens enragés; les trois derniers jours, le sommeil disparaît, un affaiblissement général s'empare d'elle. Enfin, samedi dernier, sur les deux heures, elle éprouve son premier accès : ses nerfs se crispent, elle se tord, elle grince des dents, elle hurle contre un chien qu'elle croit voir, ces convulsions durent plus d'une heure, mais enfin elles se calment; toutefois elle parle peu et est dans un état voisin de l'idiotisme; la gorge s'enfle et elle refuse de prendre toute nourriture, du reste elle ne peut avaler. Le médecin de Héric, M. Cogereau, est appelé; il ne fait que constater le mal et ordonne quelques remèdes insignifiants.

Ce matin, sur sa demande, la malade vient d'être reconduite chez sa mère, à Saffré.

Il est plus que probable que de nouveaux et bien plus terribles accès vont succéder à celui-là; dans quelques jours peut-être nous apprendrons sa mort après d'affreuses douleurs, à moins que quelque médecin habile ne vienne, par de prompts et énergiques remèdes, s'il y en a, arrêter le progrès du mal.

THÉÂTRE.

ORCHESTRE DES VIENNOISES.

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, les Dames Viennoises donneront lundi prochain un concert à Saumur. Ce gracieux essaim de virtuoses féminines nous arrive de l'Autriche, après s'être arrêté à Paris et dans plusieurs grandes villes. En dernier lieu, les Viennoises se sont fait entendre à Angers, à Nantes et à Rennes.

Le *Journal de Maine-et-Loire* parle ainsi du concert donné à Angers :

« ... Comme beaucoup d'autres, nous ne nous étions pas rendu à ce concert sans quelques appréhensions : dès les premières notes de l'ouverture de *Zampa*, toutes les craintes se dissipèrent, et, à la fin du morceau, le succès se décidait immédiat et sans conteste.

» C'était chose nouvelle, curieuse et vraiment originale que cet orchestre de dames.

» Rien de plus piquant que le coup d'œil offert par ces trente jeunes personnes, fort agréables pour la plupart, évoluant avec gravité sous les ordres d'une gracieuse maëstra, suivant avec une scrupuleuse attention le bâton de commandement de M^{me} Amann Weulich. Toutes sont uniformément habillées : robe bleue soutachée de rose; et ce costume uniforme produit sur la scène un effet très-pittoresque. A part quelques jeunes gens — une demi-douzaine environ — auxquels est confiée la partie des cuivres, qui exige un souffle puissant, l'élément féminin a gardé pour lui tous les autres instruments : violon, alto, violoncelle, contrebasse, piano, et même flûte, basson, grosse caisse et cymbales.

» L'effet produit a été très-favorable. Ce n'est pas ce qu'on entend d'habitude, et en musique comme en beaucoup d'autres choses, la nouveauté et l'originalité sont un grand mérite. Bravos et applaudissements ont éclaté après chacun des morceaux du concert.

» L'exécution, ainsi qu'il convient à des dames, est plutôt gracieuse qu'énergique. Elle se fait remarquer par la sûreté des attaques et la précision méthodique des mouvements. Les violons, bien qu'en très-grand nombre, sont d'une régularité telle que l'on pourrait croire tous les archets mus par une seule main. Ce résultat, dû en partie il est vrai à la grande habitude de jouer ensemble et presque toujours les mêmes morceaux, fait honneur au charmant *chef*, qui préside à tout avec un soin vigilant, bien qu'avec une remarquable aisance.

» M^{me} Amann Weulich dirige son orchestre avec grâce et distinction; elle ne fait point de grands bras pour imposer la mesure; ses gestes, petits, nerveux, font autorité cependant, et aucune de ses intentions n'échappe aux exécutants. Sa baguette reste le plus souvent oisive dans sa main, et c'est d'un coup d'œil, et comme sans effort qu'elle fait comprendre, accentuer, respecter les nuances, et obtient l'obéissance passive de sa masse instrumentale.

» Un représentant du sexe, fort ou laid au choix, n'est pas tenu, nous dira-t-on, à joindre la grâce et la distinction au talent de chef d'orchestre. — Croyez-vous? A mon avis, plus d'un chef d'orchestre pourrait prendre modèle sur M^{me} Amann Weulich, adopter sa manière... et gagner au change.

» M^{me} Weulich s'adonne en outre avec succès à la composition : sa valse, *Fleur des Alpes*, qui rappelle un peu la *Valse des Roses* de Métra, est pleine de verve et d'entrain.

» Les morceaux d'ensemble ont été exécutés d'une manière correcte et bien disciplinée : nous pourrions les citer tous avec éloges. Les deux plus heureux à notre goût, comme choix et peut-être aussi comme exécution, ont été *Pizzicato* et *Martha*. La polka de Strauss, *Pizzicato*, est jouée, comme son nom l'indique, en *pizzicato* par les instruments à cordes : l'effet est des plus étranges, rien de plus piquant et de plus espiègle; toute la salle l'a fait bisser. L'ouverture de *Martha*, d'un caractère romanesque et réveur, convient à des dames, et gagne à être interprétée par elles.

» Les quatre solistes, M^{lles} Jerve, Louise Dellmeyer, Elise Weulich et Marie Cernowich ont joué en vrais virtuoses et ont été chaleureusement applaudies. Des trois morceaux exécutés par elles, l'*Ave Maria* de Oehleschlaegel — trio pour violon, harpe et violoncelle — a été le plus remarqué et a particulièrement charmé : il a du reste été joué avec une délicatesse et un sentiment musical exquis..... »

Les Dames Viennoises, à leur retour de Nantes et Rennes, et avant de se rendre à Saumur, donneront encore, demain et dimanche, deux autres concerts à Angers.

Faits divers.

Paris dispose actuellement pour son alimentation de 220,000 mètres cubes d'eau

par vingt-quatre heures, quantité qui s'élève en été à 280,000 au maximum, sur lesquels la consommation nécessaire au bois de Boulogne et de Vincennes vient en absorber au-delà de 15,000 mètres cubes. La moyenne attribuée à chaque habitant représente donc 124, et 140 au maximum, moyenne qui sera portée à 170 litres à la fin des travaux de l'aqueduc de la Vanne.

Un incident qui a failli prendre les proportions d'un événement a eu lieu dimanche aux Platanes, à Perpignan. Pendant qu'une foule nombreuse écoutait la musique, une voiture s'est introduite, contre l'usage, dans la grande allée et le bruit s'est répandu que cette voiture renfermait le général carliste Saballs. La foule s'est aussitôt ruée sur la voiture, la police est accourue, le tumulte était à son comble. Heureusement des amis sont arrivés et ont fait promptement éloigner la voiture. Voici l'explication de ce fait :

Le général Saballs, sortant de la ville dans une voiture de louage, et entendant de loin la musique militaire, dit au cocher de le faire passer à proximité de la musique pour pouvoir l'entendre un instant. Au lieu de suivre la route des jardins, le cocher se lança étourdiment au milieu de la promenade.

Le député Piccon est mis en musique, sur l'air de *Castibetka*, l'homme à la carabine, par la *Gazette rimée* de M. Gaston Jollivet, de la *Presse*. Le séparatiste de Nice a, désormais, sa légende :

Monsieur Piccon, le député de Nice,
Chantait ainsi :
Garibaldi, mon amour, mon délice,
Accours ici.
Patrie, honneur, sont mots dont je me fiche,
Comme d'un clou.
Le vent qui souffle à travers la Corniche
Me rendra fou.

Je vais te dire, ami, sans plus d'histoire,
Tout mon procès.
Tant que la France a pu payer sa gloire,
J'étais Français;
Mais ce pays naguère encore si riche
N'a plus un sou.
Le vent qui souffle à travers la Corniche
Me rendra fou.

Viens, nous prendrons d'assaut la préfecture,
Et Menotti
De revolvers armé à sa ceinture,
Dûment loti,
Proclamera pour roi, toi, mon fétiche,
Toi, mon bijou.
Le vent qui souffle à travers la Corniche
M'a rendu fou.

Nous lisons les lignes suivantes dans *La Production*, journal de Sedan :

« En France, on ne fait pas assez usage de l'annonce; et c'est un grand tort, car les affaires avantageuses ne peuvent se faire sans la rencontre d'une ou plusieurs personnes qui veulent acheter ce que l'on désire vendre; il n'y a que par la publicité que l'on parvient à trouver ces amateurs. Combien de fois une chose vendue à vil prix l'aurait été avantageusement par le concours de la publicité? Malheureusement, — il faut bien le dire, — les conditions exigées par nos grands journaux ne sont pas faites non plus pour aider à la propagation de cette coutume. »

Ces réflexions sont certainement bien justes. La publicité est un agent indispensable : les Anglais et les Américains le comprennent beaucoup mieux que nous. En France, la publicité réelle doit se chercher directement dans les journaux des départements, tant à cause de leurs relations avec les clients que par la modicité du prix d'insertion; c'est le seul moyen d'avoir des annonces à bon compte et qui portent fruit.

Dernières Nouvelles.

Paris, 7 mai.
M. Bergondi, député de Nice, s'est brûlé la cervelle.

Paris, 7 mai.
Le froid de la nuit du 6 a endommagé de nombreuses vignes en Bourgogne et dans une partie du Médoc.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Texte: Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures: L'incendie de l'Alcazar, à Avignon; — Les funérailles de Livingstone; — Bal du Grand-Hôtel; — Salon de 1874: Tableaux reproduits; — L'exposition du palais Bourbon; — les nouveaux forts de Paris (fin). — Variations numériques sur le Salon de 1874. — Un oiseau de proie parisien, nouvelle par M^{me} Nelly Lieutier (suite). — Théâtre de l'Opéra-Comique: *Gille et Gillotin*. — Revue financière de la semaine. — Revue comique du mois, par Bertall. — Faits divers. — Bulletin bibliographique. — Échecs.

Gravures: Angleterre: les funérailles de Livingstone; arrivée du corps à Southampton; — Le cortège funèbre traversant les rues de Southampton. — Incendie de l'Alcazar d'Avignon. — Paris: bal de bienfaisance donné par la Société anglaise dans les salons du Grand-Hôtel. — Salon de 1874: tableau de M. Veyrassat; — Choix de paysages; — Tableau de M. Leconte-Dunouy. — Revue comique du mois, par Bertall (14 sujets). — L'exposition au profit des Alsaciens-Lorrains, au palais Bourbon. — Rébus.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^o,
boulevard Saint-Germain, 79, Paris.
Le **Dictionnaire de la langue française**, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.
L'ouvrage complet formera 440 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.
Le 65^e fascicule, MON à MOU, est en vente.

Eviter les contrefaçons

**CHOCOLAT
MENIER**

Exiger le véritable nom

**GUÉRISON DU CANCER
Sans opération chirurgicale.**

Nous recommandons aux malades atteints de cancers ou de cancéroïdes, la lecture de la brochure: *Guérison du cancer sans opération chirurgicale*, par le D^r comte DE BRUC. — Pas de sang répandu, pas de récidive, guérison

assurée. — Prix: 2 fr.; franco, 2 fr. 45, chez A. Delahaye, place de l'École de médecine, Paris; à Angers, librairie Gatineau.
L'auteur de cette importante découverte, ayant été appelé en consultation à Angers, il y arrivera le 2 mai et descendra quai de Ligny, 4. Il recevra de 10 heures à midi. Son séjour dans cette ville devant être de courte durée, les personnes qui voudront être certaines d'être admises à sa consultation, devront lui écrire à l'avance, quai Ligny, 4.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Sant de Du Barry, de Londres, dite:
REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75.000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlesuart, le duc de Pluskow,

Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.
Cure N° 65.311.
Vervant, le 28 mars 1866, m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.
A. BRUNELIERE, curé.

Cure N° 78.364.
M. et M^{me} Léger, de Maladie de joie, diarrhée, tumeur et vomissements.

Cure N° 68.471.
M. l'abbé Pierre Castelli, d'Épuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la Revalescière l'a rajeuni. « Je prêche, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. — 2 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière en 1/4 kil., de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 52 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. GONDRAND, épicerie, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, pharmacien, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, à Paris.
P. GOBET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 MAI 1874.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	59	45	02	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	800			C. gén. Transatlantique, j. juill.	223	75	
4 1/2 % jouiss. mars.	85	50		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	657	50		Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	385		
4 % jouissance 22 septembre.	74			Crédit Mobilier.	292	40	2 50	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	387	50	1 25
5 % Emprunt 1871.	94	10		Crédit foncier d'Autriche.	512	50	2 50	Société autrichienne, j. janv.	715		2 50
Emprunt 1872.	95	20		Charentes, 400 fr. p. j. août.	337	50		OBLIGATIONS.			
libéré.	95	20		Est, jouissance nov.	490		5	Orléans.	282	50	
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	220			Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	850		5	Paris-Lyon-Méditerranée.	280		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	423	75		Midi, jouissance juillet.	605		10	Est.	276	75	
— 1865, 4 %.	457	50		Nord, jouissance juillet.	1035		5	Nord.	264	75	
— 1869, 3 % t. payé.	293			Orléans, jouissance octobre.	813	75	3 75	Orléans.	276	50	
— 1871, 3 % t. payé.	267		50	Ouest, jouissance juillet, 65.	521	25	1 25	Nest.	276	50	
Banque de France, j. juillet.	3885		15	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	905			Midi.	280	50	
Comptoir d'escompte, j. août.	553	75		Compagnie parisienne du Gaz.	700		5	Deux-Charentes.	255		
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	432	50		Société Immobilière, j. janv.	13		25	Vendée.	239		
Crédit foncier colonial, 250 fr.	265										

**GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 4 mai 1874.)**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 08 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — — (s'arrête à Angers)	
9 — 01 — — — omnibus.	
1 — 33 — — — soir, —	
4 — 12 — — — —	
7 — 27 — — — — express-omnibus.	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — — omnibus.	
9 — 50 — — — express.	
12 — 38 — — — soir, omnibus.	
4 — 44 — — — —	
10 — 28 — — — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

Tribunal de Commerce de Saumur.
FAILLITE BICHET.
Les créanciers de la faillite du sieur René Bichet, entrepreneur et carrier, demeurant commune de Chenouette-les-Tuffeaux, sont invités à se trouver, le lundi 18 mai 1874, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, à l'effet d'être consultés, tant sur l'état présumé des créanciers que sur la nomination d'un syndic.
Le greffier du Tribunal,
(204) CH. PITON.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

PROPRE AU COMMERCE
A Saumur, rue d'Orléans, n° 57 et 59.
Occupée par M. Milon, libraire, et appartenant aux héritiers Lorrain.
L'acquéreur pourra entrer en jouissance, par la libre disposition de cette maison, le 24 juin 1874; il lui sera donné toutes facilités de paiement.
S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A AFFERMER

Pour la Saint-Jean 1874,
UN MATÉRIEL D'HUILERIE
EN BON ÉTAT.
Situé à Saumur, rue de la Visitation.
On louera également la maison où le matériel est installé.
S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur. (183)

A CÉDER

DE SUITE,

UNE AUBERGE

au centre de la ville, bien achalandée, avec matériel et marchandises.
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e NÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE
LES IMMEUBLES**

et après.

Commune de Saint-Lambert-des-Levés.

1^o Le Pré-Poignet, contenant 6 hectares 72 ares 25 centiares, entouré de fossés, joignant d'un côté M. Darny et d'autre côté l'avenue de Belair.

2^o Le Pré-au-Mâle ou Pré-de-la-Levée-Neuve, contenant environ 2 hectares, joignant au levant la route de Vivy, au nord un chemin d'exploitation, au midi MM. Mauriceau et Lamotte, et au couchant M. de Rochequairie.

3^o Un petit pré, en face du précédent, de l'autre côté de la route, contenant environ 10 ares, joignant au levant les prés du marais de Saint-Lambert et au couchant la route.

Commune d'Allonnes.

4^o Le Pré-de-la-Cocuière, contenant environ 66 ares, joignant au nord M. Bequet, au couchant et au midi M. Lecoy.

Commune de Dampierre.

5^o Une maison avec cour, jardin et servitudes, dite l'auberge du Point-du-Jour, louée au sieur Duveau.

Commune de Parnay.

6^o Quatorze hectares 56 ares 56 centiares de bois-taillis et bruyères, au Poteau-de-Larray.
Facilités de paiement.
S'adresser, pour traiter et pour les renseignements, à M^e NÉHOUS, notaire. (99)

A AFFERMER

Pour la St-Jean prochaine,

ANCIENNE MAISON LELIÈRE

A Distré.
Jolie maison avec vastes greniers, servitudes et belles caves pour le commerce des vins et la fabrication du champagne.
S'adresser à M^{me} LELIÈRE, à Distré. (171)

MAISON A LOUER
Avec servitudes, cour et jardin.
S'adresser à M^{me} TESSIÉ.

AVIS.

L'Agence de Deauville-sur-Mer demande des associés pour vendre du cidre de Normandie, 1^{er} cru, rendu en gare de Saumur, à 25 centimes le litre.
Affranchir et joindre un timbre.

BACCALAU RÉAT.

INSTITUTION CHEVALLIER.

65, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris.

Dans la session de mars-avril 1874, l'Institution Chevallier a eu 37 élèves reçus aux différents Baccalauréats. Ce sont:

Dans les Lettres: MM. Delante, Dutailly, Garnot, Grenier, Harant, Jaillot, Labordeauve, Lacourt, Lacroix, Lefèvre, de Molènes, Montgard, Pont, Réache, Rouzier.

Dans les Sciences: MM. Béranger, Bouchaut, Boude, Champigny, Collet, Cordier, Giffo, d'Hombres, Hue, de Marcy, Neuville, Paris, Pasquier, Sélim, Prudhomme, Rovillain, Salmon, Savouré, Tayon, Tissot, Toussein, Vallienne.

Dans l'intérêt des élèves qui désirent subir l'examen du Baccalauréat ès-lettres scindé, d'après le nouveau programme, l'Institution Chevallier organise des cours qui répondent aux prescriptions du décret du 10 avril 1874. (205)

UN JEUNE HOMME, sortant du service militaire et marié, demande une place de domestique pour lui et sa femme.
S'adresser au bureau du journal.

PLUS DE HERNIES
Guérison Radicale
Plus de Bandages ni Pessaires
Méthode de P^r Simon. (Notice envoyée franco à ceux qui la demandent.)
Ecrire franco à M. Mignat-Simon, Bandagiste-Herniaire, aux Herbières (Vendée), genre et succès, seul et unique élève de P^r Simon; ou à la Pharmacie Briand, aux Herbières (Vendée).

LE NORD

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie à Primes fixes, Etablie en 1840.
Siège central: 4, rue Le Peletier, Paris.
16 millions de garantie.

INSPECTEUR DIVISIONNAIRE:
R. CHUPIN,
pour l'arrondissement de Saumur et les départements de la Vendée, Deux-Sèvres, Vienne et Indre-et-Loire.

M. CHUPIN demande des agents sérieux. Appointements fixes et fortes remises.
S'adresser, par lettre, à M. CHUPIN, expert à Fontevault (Maine-et-Loire) (555)

EMPRUNT A PRIMES DE LA VILLE DE MILAN

REMBOURSABLE MOYENNANT DES
GAINS de fr. 100,000, 80,000, 70,000, 60,000, 50,000, 45,000, 40,000, etc.
(Le moindre gain est de fr. 46)
d'un total de
26,950,000 LIRES ITALIENNES OU FRANCS DE FRANCE.

**LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU
LE 1^{er} JUILLET 1874.**

Une action pour ce tirage coûte fr. 5, six actions fr. 25, treize actions fr. 50 et vingt-sept actions fr. 100.
Le paiement des mises peut être adressé en timbres-poste, jusqu'à concurrence de fr. 50, au-dessus en billets de banque par lettre chargée, ou en mandats de poste internationaux, payables à Genève.
Chaque actionnaire recevra gratuitement la liste de tirage.
S'adresser directement à

L'AGENCE DE FONDS PUBLICS,
A GENÈVE.
Listes de renseignements gratuits sur tous les Emprunts d'États.
P.-S. On peut prendre connaissance du prospectus au Bureau de ce journal.

Saumur, imprimerie de P. GOBET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.